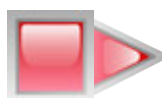




Mai  
2011

# La Revue de l'APAJH 04

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



**17 juin : AG APAJH 04**  
**22, 23, 24 juin : congrès APAJH**

## Edito

Lors de notre assemblée générale de juin nous aurons à renouveler une partie importante de notre conseil d'administration.

Certains vont nous quitter, d'autres vont nous rejoindre, apportant de nouvelles compétences, un autre regard. Ceux qui nous quittent partent avec leurs singularités au nombre desquelles l'expérience n'est pas la moindre. Cette expérience qui fait d'eux les dépositaires de notre histoire, les garants de notre avenir.

La référence à l'histoire est ce qui peut nous garantir de ne pas nous fourvoyer dans les choix que nous aurons à faire.

D'où venons-nous?  
Où voulons-nous aller?

Compte tenu de l'actualité la réponse qui me vient à l'esprit est la même pour les deux questions : d'une mission de service public au service de la personne en situation de handicap et, par conséquent, de toutes les personnes en situation de fragilité passagère ou durable.

Le conseil d'administration qui aura la charge de notre association pour les années à venir sera aidé par le recours à la mémoire de ceux qui nous quittent.

Il en aura bien besoin à un moment où ceux qui gouvernent notre République remplacent le concept de service public par celui de moindre coût et celui d'association à but non lucratif par celui d'entreprises marchandes.

Arlette, Paulette, Pierre, soyez assurés de notre profonde gratitude et de notre profonde amitié.

**Michel SUAREZ**



**Les 23, 24 et 25 juin aura lieu la 36ème Assemblée générale de la Fédération des APAJH au Centre des Congrès de Lyon, une nouvelle étape importante dans la vie de l'APAJH.**

L'ensemble des militants débattront du projet associatif et le conseil d'administration sera recomposé.

Le projet associatif sera issu de l'expression collective des militants initiée dans les associations départementales. Il comportera une préface politique sous la signature du président sur le thème : « Pour quel projet de société militons-nous ? ».

**Le groupe de travail "polyhandicap" du pôle Grande Dépendance de l'APAJH a organisé le 24 mars sa deuxième journée d'échanges de pratiques au siège de la Fédération sur le thème de la communication autour de la personne polyhandicapée. quels outils mettre en place ?**

Cette journée a réuni plus de 50 professionnels, familles et militants du réseau APAJH. Elle était animée par Martine TERAL, déléguée nationale à la Grande dépendance de la Fédération des APAJH et Michel SUAREZ, pour le groupe de travail Polyhandicap avec la participation de Marc Bellon qui a présenté le travail réalisé à l'Institut Tony Lainé.

**Vendredi 17 juin 17 h  
à la Cafétéria « Lou Jas »  
assemblée générale  
de l'APAJH 04**

**Première partie :**  
Débat préparatoire à la  
journée d'étude précédant le  
congrès sur le thème du  
« projet associatif ».

**Deuxième partie :**  
Approbation du CR de l'AG 2010 - Rapport moral, bilan  
financier, compte-rendu d'activité - Rapport du commissaire  
aux comptes et de la commission de contrôle -  
Renouvellement des instances précédentes - Election d'un  
tiers sortant - Délégations diverses - Divers

**APAJH 04 - 1 B Avenue du Parc - 04160 Château-Arnoux**  
**Tél. : 04 92 64 44 11 Fax : 04 92 64 96 16- Mel : [secretariat.assoc@apajh04.asso.fr](mailto:secretariat.assoc@apajh04.asso.fr)**  
**Site internet : <http://apajh04.free.fr/>**

Edité et imprimé par l'association APAJH 04 - Directeur de publication : Jean-Pierre Faurand

## Handball à L'IME « La Durance »

A l'IME la Durance l'activité hand-ball se déroule tous les jeudis soir de 18h à 19h.

Cette activité se pratique au gymnase des Lauzières à Château-Arnoux en lien avec le club de Val Durance Hand-Ball.

Elle concerne, cette année, 12 jeunes de plus de 15 ans et 3 jeunes de moins de 15 ans ; 3 jeunes sont actuellement à l'essai avant de faire leur choix définitif, de s'engager pour l'année scolaire à suivre cette activité.

Un entraîneur du club, François Hernandez, anime la séance qui commence toujours par un échauffement, des exercices pour apprendre à dribbler, faire des passes, slalomer.

Une éducatrice de l'IME, Cécile Chesnel vient pour assurer le bon déroulement des entraînements. Chaque jeudi, avant les vacances, un tournoi avec les adolescents du club est organisé, on mixe les équipes club/IME. D'après Lidiana, une jeune fille du groupe 1, 13 ans : « ces rencontres permettent de se mélanger - c'est un moyen de savoir passer au même niveau que les autres ».

Le 19 Janvier dernier, à Nîmes, 2 équipes de l'IME (l'une en D1 et l'autre en D2) ont participé à un championnat dans le cadre « handisport ».

**L'équipe D2 a remporté la première phase et a ramené un trophée.**

**L'équipe de D1 a gagné tous les matchs (sauf un) mais n'a pas pu rentrer dans le classement officiel puisqu'il s'agissait des championnats du Gard.**

Tous les jeunes sont revenus enthousiastes de cette compétition et encouragés pour continuer à progresser et à « se dépasser » dans ce sport collectif.

**Un projet d'assister à un match professionnel est en cours, bref, une nouvelle échéance qui donne du sens à la pratique du sport, et ouvre les portes vers de nouveaux horizons.**



Cécile CHESNEL

Les  
handballeuses  
de l'IME et  
leur trophée.

### **Championnat régional PACA de football à 7 en sport adapté**

L'équipe constituée de jeunes de l'ITEP et de l'IME finit 3ème ; elle se qualifie pour le championnat de France.

### **Phase finale des Championnat de France de Judo en sport adapté:**

- Decugis Rayan, - 46kg, cadet, **1er** ;
- Grothendieck Ismaël, - 46kg, cadet, **2ème** ;
- Durgun Ogun, - 60kg, cadet, **1er** ;
- Gaborit Dylan, - 60kg, cadet, **2ème** ;
- Lanfranchi Kevin, - 100kg, cadet, **2ème**.

Bravo à tous ces jeunes sportifs ainsi qu'à leur éducateur sportif Sandy Lenoir

## L'IME se distingue

### Concours Bandes Dessinées d'Angoulême 2010-2011

Nous avons participé au concours BD dans le cadre du festival d'Angoulême,

Nous étions 10 jeunes, Dylan, Marion, Valentin, Gaétan, Lidiana, Nicolas, Joffrey, Ismaël, Florian et Théo pour créer la BD, aidés par Alain (professeur d'Arts Plastiques) et Pascale (enseignante).

Le thème imposé était « Si j'étais ... ».

Nous avons choisi d'illustrer la chanson de Gérard Lenorman « Si j'étais président ... ».

Pendant 4 mois, nous avons travaillé en petits groupes environ 2 heures par semaine ; on a lu des BD, on a écouté la chanson, on a travaillé sur le texte, on l'a découpé en vignettes, on a recherché des modèles de dessins à reproduire, on a tapé les textes à l'ordinateur.

La plus longue étape a été de mettre les dessins en couleur avec de la peinture aquarelle. C'était un travail minutieux.

Nos efforts ont été récompensés. Nous sommes arrivés 2ième dans notre catégorie sur plus de 970 BD présentées.

En Cadeau, nous avons reçu un diplôme, une BD et une dédicace du dessinateur Serge Carrère\*,

Nous sommes très fiers. L'an prochain, nous participerons à nouveau pour essayer de terminer 1er.

*\*Serge Carrère est un dessinateur de BD surtout connu pour ses albums de Léo Loden ; il a aussi publié Private Ghost et L'Héritier des étoiles.*



### **ESCALADE au SESSAD « La Durance »**

Mercredi 4 mai, a débuté, pour 5 jeunes suivis par le SESSAD, un cycle de 6 séances d'escalade. Cette activité, encadrée par un guide de haute montagne et trois éducatrices, se déroule sur la falaise école de Château-Arnoux.

D'éventuels déplacements vers d'autres sites sont envisagés dont la via ferrata de Digne en final.



Cette activité devrait apporter beaucoup de plaisir et de satisfaction à ces jeunes qui ont souvent des difficultés à respecter les règles sociales et à faire confiance aux autres. La première séance a été positive, tous les enfants sont montés, certains se sont assurés mutuellement. Nous souhaitons une suite dans ce sens.

## Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs

« Toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté peut bénéficier d'une mesure de protection juridique. »

Article 425 du Code Civil

Dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, le Service Mandataire exerce des mesures de protection prononcées par le juge des tutelles :

- ➔ Sauvegarde de justice (Art. 433 du code civil)
- ➔ Tutelle (Art. 437 du code civil)
- ➔ Curatelle (Art. 440 du code civil)
- ➔ Mesure d'accompagnement judiciaire (Art. 495 du code civil)

C'est le juge des tutelles qui décide de la mesure de protection. Il notifie ensuite cette mesure au service mandataire de justice qui est chargé de la mettre en œuvre.

**L'Association départementale APAJH 04 accompagne, depuis 40 ans, des personnes en situation de handicap. C'est donc naturellement qu'elle a créé un service mandataire à la protection des majeurs.**

**Ce service a pour mission de protéger les intérêts et le patrimoine des majeurs protégés en leur apportant tout l'accompagnement nécessaire pour favoriser leur autonomie et l'exercice de leur pleine citoyenneté.**

### La sauvegarde de justice

La sauvegarde de justice est une mesure de protection temporaire qui laisse au majeur protégé la capacité d'exercer ses droits et d'accomplir tous les actes de la vie civile.

### La Curatelle

La curatelle est une mesure d'assistance ou de contrôle dans les actes importants de la vie civile.

Sous sa forme renforcée, elle donne pouvoir au curateur de percevoir les ressources du majeur protégé et de les appliquer à son entretien.

### La Tutelle

La tutelle est une mesure de représentation. Elle est destinée au majeur qui a besoin d'être représenté dans tous les actes de la vie civile.

### La mesure d'accompagnement judiciaire

La mesure d'accompagnement judiciaire est un dispositif de gestion budgétaire et d'accompagnement social.

Cette mesure n'entraîne aucune incapacité juridique.

## Le service mandataire en bref

### Adresse

1 B avenue du Parc - 04160 Château-Arnoux

### Téléphone

04 92 64 48 19 - 06 44 26 27 13

### Fax

04 92 64 48 22

### Mandataire judiciaire

Monsieur **DEKEUKELARE** Christophe

### Secteur d'intervention

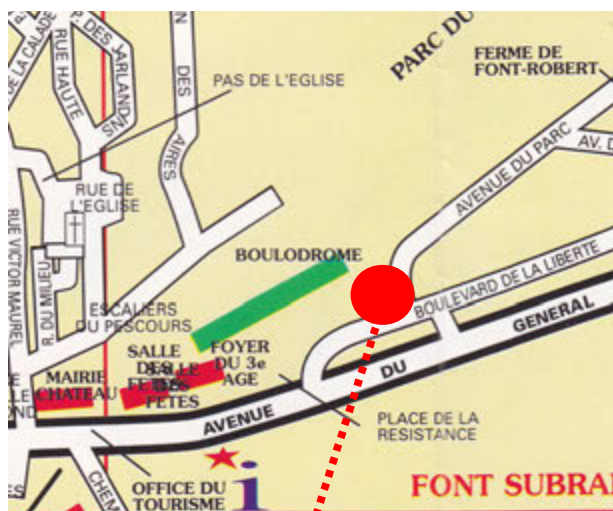
Tout le département des Alpes de Haute Provence

### Accueil dans le service

Sur rendez-vous

### Rencontres avec la personne protégée

Au domicile ou sur le lieu d'hébergement



Service mandataire



Christophe  
Dekeukelare  
Mandataire  
judiciaire  
responsable  
du service  
mandataire

### SOMMAIRE :

page 1 : édito, AG  
page 2 : l'IME se distingue : hand, judo, foot, BD  
Page 3 : Présentation du service mandataire

page 4 : Avec un soupçon d'amertume

page 5 : L'ITEP Soirées Dignoises, exposition de l'atelier modelage, projet

Page 6 : Démarche qualité ; Lou Jas ESPACES VERTS

## Avec un soupçon d'amertume

Journée noire que ce 3 septembre 2010 pour les personnes en perte sévère d'autonomie, atteintes de sclérose en plaques, et pour celles victimes d'accidents vasculaires cérébraux.

Fin d'un espoir de prise en charge dans un établissement adapté, dans les Alpes de Haute Provence, avec le rejet ce jour là en CROSMS du projet de l'APAJH 04 de construction d'un foyer d'accueil médicalisé, et ceci sous l'argumentaire d'une présentation hors schéma et d'une implantation dans une commune jugée trop éloignée des centres de communication.

Cette décision est intervenue au moment de la mise en application de la récente loi hôpital patient santé territoire, avec son cortège de contraintes budgétaires, et des règles d'appel à projet émanant de l'agence régionale de santé, et non plus des professionnels au fait des réalités de terrain !

Il y deux ans l'APAJH 04 avait été pressentie par le conseil général qui, dans le cadre de ses réflexions sur les besoins en matière de santé dans le département, avait mis en évidence l'absence de structures d'accueil pour les adultes atteints de sclérose en plaque (SEP), de ceux relevant d'accident vasculaire cérébral (AVC), ainsi que pour les traumatisés crâniens (TC)

Par ailleurs, une proposition d'implantation était faite par le Maire de La Motte du Caire via un promoteur disposant de terrains sur cette commune et désireux de construire un établissement à vocation médico sociale, et disposant d'un architecte en capacité de conduire l'étude des bâtiments.

L'APAJH étant une association « tous handicaps », son conseil d'administration a décidé de répondre à ces sollicitations, de mener une étude et de voir s'il était possible de bâtir un projet pour mettre en place une structure susceptible d'accueillir les personnes atteintes de ces handicaps.

Commençait alors pour la direction générale, et les administrateurs de l'APAJH 04, une étude poussée pour mieux appréhender les spécificités de ces pathologie, mieux cerner les besoins, et définir les conditions d'accueil optimales pour ces personnes !

D'où des visites et des rencontres avec les professionnels exerçant dans des établissements recevant ces types de handicaps, dans les départements limitrophes (13 ; 84 ; 30) et au-delà puisque nous sommes même allés dans l'Ain.

D'où des recherches au niveau national et régional pour connaître les besoins liés à ces handicaps.

**La sclérose en plaques** touche 80 000 personnes en France, et se présente comme la première cause de handicap neurologique chez l'adulte. A notre connaissance il n'existe en France que six établissements pour SEP.

Dans 70 % des cas, la SEP se déclare en moyenne à partir de 30 ans, et plus généralement entre l'âge de 20 et 40 ans. Pour les patients atteints de sclérose en plaques, les handicaps et la fatigue sont généralement tels qu'ils affectent considérablement la vie quotidienne.

Il s'agissait donc pour nous de répondre à l'accueil de patients d'âge très variable, ayant besoin de soins complexes, ne pouvant plus rester à domicile, mais en pleine possession de leurs facultés intellectuelles et donc demandeurs d'activités leur permettant de continuer à évoluer dans un environnement calme et sécurisé.

**L'accident vasculaire cérébral** représente la 3<sup>ème</sup> cause de mortalité et se situe comme première cause de handicap non traumatique chez l'adulte. Il y a 130 000 nouveaux cas d'AVC par an en France

L'évolution des patients ayant fait un AVC est variable et si l'on estime que 70 à 80% des patients peuvent rentrer à leur

domicile après un AVC, 1/3 des « survivants » sont dépendants et nécessitent un accueil dans une structure spécialisée.

Le traitement et la réhabilitation à la suite d'un AVC dépendent de sa gravité et de ses effets. Les parties non endommagées du cerveau continuent à fonctionner aussi bien qu'avant. Toutefois, des lésions mineures, vont entraîner une paralysie du côté droit ou gauche, d'où des difficultés à effectuer des tâches particulières (lancer, attraper), une incapacité à juger des distances, de l'espace, de la position et du mouvement, ou être atteints d'aphasie (difficulté de lecture, d'écriture et de langage).

La mise en place d'une équipe médicale conséquente nous laissait apparaître la possibilité d'intégrer ces types de pathologies dans notre structure.

**Les traumatisés crâniens :** on dénombre, chaque année, en France, 160 000 nouvelles victimes de traumatismes, soit 75% des causes de mortalité chez les jeunes de moins de 30 ans, victimes d'un accident de la voie publique. Dans d'autres cas, il s'agira d'un accident du travail.

Mais nous avons noté que, dans le processus de récupération, les victimes de traumatismes crâniens peuvent avoir de la difficulté à retenir leurs impulsions, avec des phases d'irritabilité et d'agitation fréquentes. Ceci nous a donné à penser qu'il y aurait des sources de conflit avec les autres patients, en particulier ceux relevant de sclérose en plaque qui demandent un environnement relativement serein. Les différentes rencontres que nous avons pu avoir ont pointé ce risque et conforté ce point de vue, ce qui nous a amenés à nous recentrer sur les scléroses en plaque et les AVC.

Nous avons défini, avec un cabinet d'architectes ayant déjà une expérience dans le domaine médico social, un projet architectural pour un établissement de 40 lits en hébergement complet et cinq lits pour un accueil temporaire, avec de vastes chambres individuelles en accessibilité totale, véritables lieux de vie de la personne accueillie, avec des espaces communs d'activités, un vaste espace de restauration, un lieu de réunion, une cuisine permettant d'adapter les repas à chaque patient, ainsi qu'un environnement médical adapté (médecin, kinésithérapeutes, psychomotriciens, espace snoezelen,...).

L'accent a aussi été mis sur l'accueil des familles et des personnels, dans le village à l'économie locale dotée d'installations touristiques intéressantes, d'un potentiel culturel, et aux capacités d'hébergement annexes en rapport avec les besoins du foyer !

La situation géographique de la Motte du Caire nous a conduits à nous positionner en termes de liaisons avec les hôpitaux de proximité et à intégrer les capacités médicales du secteur.

Le chiffrage budgétaire établi par l'APAJH 04, toutes les évolutions du projet ont été régulièrement présentés aux services du Conseil Général, de la Préfecture et de la DDASS, ce jusqu'à leur approbation par ces instances. Le projet a été déclaré recevable pour être présenté à une demande de financement, l'enveloppe budgétaire rentrant dans le cadre des financements attribués à ce type d'établissement.

Malgré cela, le CROSMS a émis un avis négatif.

Un soupçon d'amertume donc mais, ayant montré que les besoins existent et ne sont pas couverts, convaincue de la qualité et de l'aspect innovant de son projet, l'APAJH 04 continuera à agir afin qu'il soit pris en considération et autorisé par l'ARS. Le lieu d'implantation sera peut-être à revoir en tenant compte du fait qu'il s'agit d'une réalisation d'intérêt public à dimension régionale, voir inter régionale !

*Michel PAUME, secrétaire général*

### Les soirées dignoises



Le 22 mars Bernard Giraud le Président des Soirées Dignoises accompagné de toute son équipe aussi dynamique que sympathique était venu à l'ITEP de Champtercier pour remettre, au profit des jeunes accueillis à l'ITEP, un don de 1 200€ converti en quatre vélos flambant neufs et en matériel de jardinage.

La Directrice de l'ITEP, les représentants de l'APAJH 04, les éducateurs ont hautement apprécié ce geste. « Ce matériel acquis aujourd'hui est un véritable support thérapeutique et pédagogique qui va contribuer à l'épanouissement des enfants » ont indiqué ces derniers.

Un petit moment de convivialité autour d'un verre a permis à chacun de mieux faire connaissance et de s'apprécier. Au delà du don, l'ITEP et l'APAJH 04 ont été particulièrement sensibles à l'intérêt que les membres des Soirées Dignoises ont pu porter à la situation des jeunes de l'ITEP ainsi qu'au travail effectué au sein de l'établissement

« Les Soirées Dignoises », association uniquement composée de bénévoles, fonctionne sans aucune subvention et organise un certain nombre d'événements de la vie dignoise avec en particulier « Les 11 heures du bal musette » ou « La fête de la bière » qui marque l'arrivée du printemps.

Si ces événements génèrent des gains l'association les reverse sous forme de dons à des associations ou des établissements qui œuvrent dans le champ social, éducatif ou culturel.

### L'ITEP expose à Lou Jas

Vendredi 6 mai a eu lieu, dans la salle du restaurant d'application de l'Entreprise Adaptée « Lou Jas », le vernissage de l'exposition de l'Atelier Modelage de l'ITEP de Champtercier, atelier qui a été mis en place dès l'ouverture de l'établissement,

Maryse Bravin, animatrice de cet atelier a présenté avec passion et modestie, les travaux des jeunes de l'ITEP. La technique bien sur : modelage, évidage, émaillage à l'aide de différents oxydes, cuisson.

Mais aussi le choix des thèmes, en lien avec les travaux éducatifs et aussi des interrogations : qu'est-ce qui est beau, qu'est-ce qui est laid, la laideur ne peut-elle être source de beauté ?



Les indiens et le cirque [ premiers travaux de l'atelier], Niki de Saint Phalle, le penseur de Rodin avec au départ une réflexion sur l'homme qui marche de Giacometti, les Vikings.



**Projets**  
**Partenariat Maison de retraite Les Lavandines, Champtercier :**  
**Enfants et retraités des rencontres intergénérationnelles.**

Le personnel de la maison de retraite de Champtercier s'efforce de proposer à ses résidents des activités variées et intéressantes afin d'occuper leurs journées mais aussi et surtout de garder en éveil leurs sens et leurs intellects.

Mais ce qui procure sans conteste le plus de bonheur à ces pensionnaires sont les visites.

Visites de la famille certes mais aussi visites d'intervenants extérieurs tels que les écoles par exemple.

Forte de ce constat, l'animatrice de la maison de retraite Les Lavandines souhaite organiser des rencontres intergénérationnelles entre enfants venus de l'ITEP de Champtercier et pensionnaires. Ces rencontres seront autant d'occasion de partager et d'échanger dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Il serait dommage de ne pas faire aboutir ce projet. « On ne peut pas perdre lorsqu'on s'attelle à donner ». En effet, il est évident que ce type de rencontres apporte beaucoup de bienfaits aux moins jeunes comme aux plus jeunes.

Il s'agit de voir en un premier regard le bien-être qui peut s'en dégager. Les enfants peuvent apprendre de la maturité de leurs aînés, éprouver du plaisir à écouter des histoires, partager des moments, faire ensemble des activités ludiques.

Dans l'autre sens, les personnes âgées peuvent profiter énormément de ces moments grâce auxquels ils renouent avec le monde actif qui leur échappe, du fait de leur hébergement en maison de retraite et de leur état de santé défaillant.

Les enfants n'auront pas besoin de prévoir ou organiser une activité.

Leur simple spontanéité, question, intervention joviale, et présence met du baume au cœur aux pensionnaires.

Ces derniers jouissent d'un souffle de jeunesse qui leur fait oublier, le temps d'une heure, d'un partage de goûter, d'un après-midi, leurs traitements, leurs soins et leurs maux.

A ce jour plusieurs rencontres ont pu avoir lieu : visite de l'ITEP, goûter au niveau de la maison de retraite, participation au Carnaval avec des lots proposés pour les enfants, projet de kermesse en commun.

## TEXTE D'ORIENTATION DÉMARCHE QUALITÉ

Depuis 2005 l'APAJH 04 a engagé ses établissements et services dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu. Elle a mis en place un comité de pilotage chargé de définir les modalités de mise en œuvre de la démarche et d'en assurer le suivi.

Les structures ont ainsi réalisé une première auto-évaluation suivie d'un premier plan d'action en cours de réalisation. Par le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé en 2009 avec la DDASS, l'association a réaffirmé ses engagements en matière de qualité.

Durant ces cinq années, l'ensemble des personnels de l'APAJH a été totalement investi dans cette démarche, assurant ainsi la garantie d'une amélioration effective de la qualité dans les structures.

Par le texte ci-dessous l'association réaffirme sa volonté d'associer tous ses salariés à la poursuite de cette démarche ayant pour seul objectif la meilleure réponse aux besoins des usagers qui lui sont confiés.

### VERS UNE ÉVALUATION DÉMOCRATIQUE

L'évaluation vise à rendre des comptes aux responsables politiques et aux citoyens sur la manière dont la mission sociale incombant aux établissements et services a été mise en œuvre et sur les résultats qu'elle a obtenus : quels ont été les choix réalisés, comment s'est effectuée la mise en place des prestations, quelle est l'analyse des effets, quelles sont les marges de progrès ?

L'évaluation doit permettre d'apprécier :

- ◆ La pertinence des réponses proposées aux usagers.
- ◆ La cohérence des différents objectifs entre eux.
- ◆ L'efficacité des actions et la réactivité de l'organisation.
- ◆ L'impact des pratiques des intervenants sur les effets observés.

L'évaluation ne s'inscrit pas dans un contexte de culture du résultat et de valorisation du temps immédiat ; ni dans la recherche des plus values d'actions pouvant minorer les coûts sociaux. Elle juge du degré de maîtrise en retenant les indicateurs rendant compte de la complexité de l'action et de la plus value qu'elle apporte en terme d'utilité sociale. Elle vise à aider la personne accompagnée en l'associant à l'analyse de ses difficultés.

L'évaluation est une démarche stratégique qui ne peut se réduire à son aspect technique. Elle interroge sur le sens des actions dans l'accompagnement des personnes ou la gestion des établissements et services, tout en étant comptable de l'argent public correspondant à leur mission.

### VERS L'ÉVALUATION EXTERNE

L'APAJH 04 engage, comme la réglementation le prévoit, ses établissements et services dans la voie de l'évaluation externe.

Celle-ci ne peut être un simple contrôle des normes en vigueur mais doit répondre aux questions suivantes :

- Comment les établissements s'inscrivent-ils dans les missions qui leur incombent ?
- Quelles activités, prestations, objectifs opérationnels mettent-ils en œuvre pour répondre à ces missions ?
- Quels en sont les effets sur la situation des usagers ?

L'évaluation externe porte une appréciation globale, ce n'est pas un exercice exhaustif ; des choix seront effectués afin de faire porter les évaluations sur des thématiques significatives et révélatrices. En analysant les suites réservées aux résultats de l'évaluation interne, elle doit permettre d'apprécier les évolutions et les effets des mesures prises pour l'amélioration du service rendu.

L'évaluation externe élabore des propositions et des préconisations. L'association, seule responsable du recrutement de l'évaluateur externe, engage ses établissements et services à veiller à ce que les objectifs ci-dessus soient retenus dans le projet évaluatif.

**L'association APAJH 04 revendique que le secteur médico-social reste un lieu d'innovation et d'expérimentation ; elle s'oppose à ce que l'évaluation des pratiques ne normalise ces dernières dans une seule logique comptable.**

Texte approuvé lors de la séance du conseil d'administration du 14 avril 2011.

Une réunion sur la démarche qualité a rassemblé, le 9 mars à l'IME, des administrateurs, les directeurs des établissements ainsi que les référents qualité des établissements,

Le texte ci-dessus a été présenté, discuté, amendé en bureau avant d'être présenté au conseil d'administration.



## L'Entreprise Adaptée « Lou Jas » vous propose son nouveau service « ESPACES VERTS »

Taille de haies et d'arbustes – Ramassage de feuilles – Débroussaillage, désherbage – Plantation et entretien de massifs – Tonte et entretien de pelouses – Dénéigement ...

LOU JAS ESPACES VERTS mettra son savoir faire et sa créativité à votre disposition en respectant vos idées, vos envies,  
**DEVIS GRATUIT PERSONNALISÉ**

N'hésitez pas à nous contacter au 04 92 64 08 72

Nous étudierons avec vous la meilleure réponse à vos besoins.